

Brevet 2019
Épreuve d'histoire-géographie

Histoire : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales

1- Phrase soulignée : les autorités occupantes

À partir de juin 1940, la France est occupée par l'armée allemande. Le maréchal Pétain a signé un armistice et a mis en place un nouveau type de régime : l'État Français. C'est un régime autoritaire, personnel et d'exclusion. En effet, dès le 24 octobre 1940, à la suite de sa rencontre avec Hitler à Montoire, Pétain engage la France dans une collaboration avec le Reich, à qui la victoire militaire finale semble promise et dont Pétain souhaite obtenir des avantages. Cette collaboration s'accroît après l'invasion de la zone libre en 1942 et s'effectue exclusivement au profit du Reich. La France doit lui fournir une part importante de ses productions industrielles et agricoles. Elle se voit imposer le départ de travailleurs pour l'Allemagne au Service du travail obligatoire (STO) et elle livre aux Allemands les résistants et les Juifs, enfants compris. À partir de mai 1942, le port de l'étoile jaune est obligatoire en zone occupée sur toute la population juive.

2- Les personnes visées par cette circulaire sont les Juifs n'ayant pas la nationalité française.

3- Une rafle est une opération policière d'arrestation de masse organisée visant un groupe de population en particulier, ici la population juive en France.

4- Les services de l'État Français collaborent avec l'occupant car dans un premier temps on peut noter que la circulaire a été rédigée par le directeur de la Police municipale de Paris. De plus, la police française, la gendarmerie parisienne et les Renseignements Généraux aident l'armée allemande à l'arrestation de Juifs vivant sur le territoire français. Ces derniers sont internés en France soit dans un camp à Drancy soit au Vélodrome d'Hiver.

5- La rafle du « Vel' d'Hiv » n'est qu'une étape car les Juifs arrêtés sont ensuite déportés dans des camps d'internement puis pour la plupart dans des camps d'extermination en Pologne : Auschwitz principalement mais il y a aussi Treblinka ou Majdanek. Auschwitz et Majdanek sont à la fois des camps d'extermination et des camps de concentration alors que Treblinka est uniquement un camp d'extermination. Cela signifie que les déportés n'y demeurent vivants que quelques heures au maximum, rien n'est prévu pour les loger. À Auschwitz, les Juifs considérés comme inaptes au travail sont envoyés dans les chambres à gaz. Les autres travaillent dans le camp. Beaucoup meurent de faim, de maladie et d'épuisement. Les détenus sont soumis à la brutalité quotidienne et aux mauvais traitements des SS.

Géographie : Dynamiques territoriales de la France contemporaine

Problématique : Comment les aires urbaines organisent-elles le territoire français ?

Exemple de Nantes

I. Organisation :

Parler des différents espaces d'une aire urbaine :

Une **aire urbaine** est un espace continu qui se compose d'une ville-centre, de ses banlieues immédiates (formant le pôle urbain) et d'une couronne périurbaine.

Depuis les années 1960, Nantes connaît une forte **croissance urbaine et démographique**. Sa superficie a été multipliée par 4 et sa population a doublé. Le territoire nantais fait l'objet d'une forte **urbanisation** qui est essentiellement le produit de l'**étalement urbain**, c'est-à-dire l'extension des surfaces urbanisées.

Le territoire de Nantes comprend différents espaces. Tout d'abord, la **ville-centre**, Nantes, dont le **centre-ville** est le cœur historique, concentre de nombreux emplois et activités économiques et culturelles. Certains quartiers ont connu une baisse de leur population mais des projets d'aménagement ont été réalisés, attirant ainsi une population aisée (**gentrification**). Par exemple à Nantes, les friches industrialo-portuaires de l'île de Nantes ont été aménagées avec des espaces récréatifs et culturels et la construction de logements et de commerces. De nombreux habitants quittent la ville-centre pour habiter à la périphérie de l'agglomération : c'est la **couronne périurbaine**. Les raisons de cet éloignement sont la recherche d'un meilleur cadre de vie et le coût de l'immobilier moins élevé. Ces espaces sont caractérisés par des lotissements mais aussi des zones d'activités (centres commerciaux) et de production (usines). Cet ensemble est relié à la ville-centre (Nantes) par des aménagements de transports. Du fait de l'éloignement du lieu de travail, les mobilités quotidiennes (pendulaires) augmentent en durée et en distance (utilisation de la voiture).

II. Les dynamiques

Les principales **aires urbaines** jouent un rôle important sur le territoire français. Ce sont des métropoles et elles organisent le territoire car elles tissent entre elles (celles ayant le même rang) des interactions formant ainsi un réseau (**archipel**). La **métropole** est un lieu d'impulsion, une place centrale, un nœud décisionnel qui concentre des fonctions de commandement économique, politique, intellectuel ou culturel et dont le rayonnement dépasse largement l'aire d'influence traditionnelle de la ville. Par exemple, Paris est une ville globale. La **métropolisation** traduit un processus de concentration des pouvoirs dans un petit nombre de grandes villes. La mondialisation s'appuie sur de nouvelles **fonctions urbaines** : les fonctions métropolitaines. Parmi ces dernières, on peut relever le « tertiaire supérieur » (les sièges sociaux des grandes entreprises, les services financiers et bancaires...), les **fonctions logistiques** (la qualité des infrastructures de transport, la présence de plateformes multimodales comme les aéroports, par exemple celui de Roissy-Charles-de-Gaulle). À l'échelle infra-urbaine, c'est-à-dire à l'intérieur de la ville, la métropolisation est un processus sélectif, qui privilégie un certain nombre de lieux : plusieurs centres. Chaque lieu a une fonction métropolitaine précise : le quartier des affaires, le pôle logistique... Ces lieux sont reliés par des **infrastructures de transport et de communication** denses. Ainsi, ils reproduisent à l'échelle

locale la mise en réseau observée à l'échelle mondiale. C'est une **organisation polycentrique**. Par exemple dans la région parisienne, se développent le pôle logistique de Roissy, le pôle de compétitivité de Marne-La-Vallée spécialisé dans la construction et l'énergie.

EMC : L'engagement des citoyens dans la vie de leur commune

- 1- La source est le site internet de la ville de Florac. Les destinataires de ce dépliant sont les habitants de la ville de Florac.
- 2- Peuvent proposer des projets, les habitants de la ville de Florac. Peuvent voter, les résidents de Florac âgé de plus de 9 ans.
- 3- L'objectif est d'impliquer davantage les habitants dans la vie locale et d'initier les jeunes à la citoyenneté.
- 4- Un citoyen peut s'engager en politique en allant voter, en étant militant d'un parti politique, en s'engageant dans un syndicat...
- 5- Chers habitants de... (nom d'une commune)

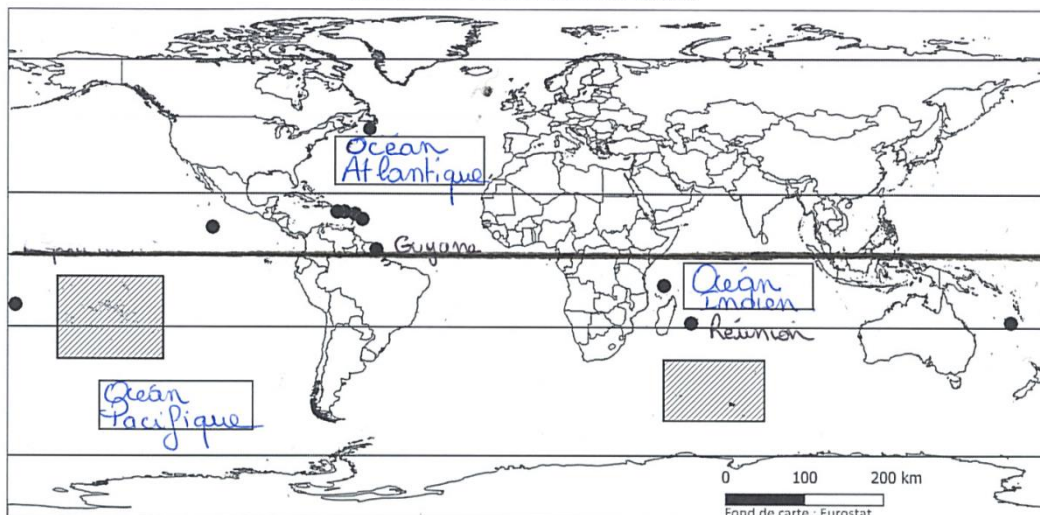
Arguments possibles pour les convaincre :

- La commune met des équipements pour l'ensemble de ses habitants donc il faut que chacun s'implique dans des projets pour que la commune investisse dans ce domaine.
- Tous les habitants sont traités de la même façon.
- On peut s'engager dans une association locale dans le domaine de la culture, du sport, de l'humanitaire...
- On peut cibler une partie de la population de la commune, les jeunes par exemple, en montrant que ces sont eux les citoyens d'aujourd'hui et demain.
- Organiser des débats, discussions...

Annexe à rendre en fin d'épreuve

À placer à l'intérieur de la copie – Ne pas inscrire de signe distinctif sur l'annexe
(nom, signature...)

Les territoires ultra-marins français



- Territoire ultra-marin ou ●
- Océan
- Equateur

Dans le tableau ci-dessous, reliez chaque territoire ultra-marin à l'océan dans lequel ou au bord duquel il se situe.

Martinique	☐		☐	Océan Atlantique
Réunion	☐		☐	Océan Indien
Guadeloupe	☐		☐	
Polynésie française	☐		☐	Océan Pacifique
Mayotte	☐		☐	
Guyane	☐		☐	